

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Sanctuariser les biens communs : l'eau

- Écologie -

Date de mise en ligne : jeudi 13 avril 2017

Description :

Nous reproduisons ici un article paru dans la rubrique « écologie » de la revue mensuelle « Démocratie&Socialisme » (n°243 de mars 2017)

Démocratie & Socialisme

La consommation d'eau pour la consommation humaine, les besoins agricoles et industriels ne cessent d'augmenter. Si la maîtrise des dépenses de cette ressource indispensable à la vie devient prégnante, la maîtrise de sa transformation, de sa distribution et de son coût pour le consommateur est un enjeu primordial.

En France, la transformation de l'eau douce en eau potable ainsi que sa distribution relèvent de la compétence communale ou intercommunale et peuvent être déléguées à des opérateurs privés. Ce modèle n'est autre que celui qui prédomine dans le monde. Les contraintes imposées aux opérateurs privés restent de l'ordre symbolique. Depuis 2013, il est notamment interdit de procéder à des coupures d'eau. Si le combat était important à mener, on reste relativement loin d'un droit effectif à l'eau potable et, son corollaire, à l'assainissement.

L'eau n'est pas une marchandise

Le droit à l'eau, c'est aussi la capacité à accéder à ce bien primaire à un coût supportable, réduit. Même le PDG de Veolia s'est récemment plaint de l'augmentation massive de factures d'eau impayées ! Révélateur des inégalités grandissantes et de la pauvreté qui s'accroît, l'eau, comme n'importe quel bien, subit nos difficultés du quotidien... Quoi de plus insupportable que de penser l'eau comme une marchandise ou une source de profit là où elle ne devrait être que ce qu'elle est, un bien nécessaire à la vie ?

Au-delà du débat sur la gouvernance de l'eau et son nécessaire recentrage vers une gestion publique, il devient urgent de mettre en place des mesures nouvelles, comme la taxation de l'embouteillage de l'eau. En France, on vend davantage de bouteilles d'eau potables que de bouteilles de sodas ! La situation est ubuesque. Le marché de l'embouteillage se répartit entre quelques grandes firmes internationales qui bénéficient d'un accès presque gratuit à l'eau et la revendent ensuite, maximisant alors les profits, alors même que presque tous les foyers français bénéficient d'un raccordement à l'eau potable. Pas assez chère pour dissuader le consommateur à l'achat et pourtant très rentable pour les industriels, le marché de l'embouteillage, en France, se révèle être tout aussi cynique qu'écologiquement désastreux. Cela nécessite que « l'eau du robinet » soit, non seulement potable, c'est-à-dire sans risque pour la santé, mais aussi de qualité (au niveau minéral comme au niveau bactériologique).

Salubrité publique

Avoir accès durablement à l'eau potable, à l'assainissement, à des coûts raisonnés, voilà l'enjeu. D'abord, il faut obtenir la gratuité des 40 premiers m³ d'eau, mesure préconisée par l'*Appel des 100* dans sa plateforme [1], ceux qui sont indispensables à la vie quotidienne et dont on ne peut imaginer priver personne. Ensuite, il faut des mesures pour toutes et tous : précaires, personnes sans domicile fixe, vivant en habitat précaire ou insalubre, gens du voyage, autant de personnes auquel s'adresse également cet enjeu. Cela signifie aussi que le simple raccordement à tous les foyers ne suffit pas et qu'il est indispensable de contraindre les municipalités à ouvrir des points d'eau, des sanitaires, au sein de leurs communes.

Benoît Hamon souhaite inscrire l'eau comme bien commun constitutionnel afin de « *la soustraire à toute dégradation ou risque de captation privée* ». C'est là un premier pas qui permettrait de donner à la transition écologique des bases juridiques solides pour ouvrir un rapport de force nouveau avec les entreprises qui exploitent l'eau. À cette nécessité, s'ajoute celle de reconnaître, à l'image de la *précarité énergétique*, le concept de *précarité hydrique*, et de tout mettre en oeuvre pour rendre l'accès à l'eau effectif pour toutes et tous.

[1] Mesure n°5 de la plateforme actualisée pour l'alternative <http://www.appeldes100.org/une-plateforme-de-propositions-pour-lalternative>